

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**DU SERVICE COMMUN DE**  
**LA DOCUMENTATION**

*ANNÉE 2010*



L'activité du Service commun de documentation s'inscrit résolument au cœur des missions qui sont les siennes : enrichir l'offre documentaire, en assurer la gestion et la conservation, développer et maintenir les ressources et services en vue de l'accès à l'information sur tout support localement et virtuellement, rendre accessibles les ressources et services à l'ensemble de la communauté universitaire, former les usagers à l'utilisation des ressources et contribuer au développement de leurs compétences informationnelles. L'année 2010 peut être estampillée comme une année à part dans la vie du service commun en raison des nombreux changements qui y sont intervenus mais le fil conducteur de l'action de ses équipes demeure le même : répondre aux missions ainsi définies et placer les usagers au centre de l'action du réseau documentaire de l'Université.

Au cours du second semestre 2010, la bibliothèque universitaire s'est trouvée au centre d'une tourmente liée au démarrage du chantier de suppression de la salle de prêt et au projet de création du Learning centre. Si le défaut de communication et d'explication de cette nouvelle politique, impliquant entre autres des opérations de mise à jour des collections, a été à juste titre pointé du doigt et corrigé depuis, il n'en demeure pas moins vrai que les enjeux liés à ces projets sont déterminants : le service commun de documentation a-t-il les capacités de se moderniser et de s'adapter à l'évolution de la pédagogie et des enseignements, aux nouvelles pratiques de ses usagers et à l'ère du numérique avec ses répercussions en termes de gestion des ressources, de formation des utilisateurs, et de mise à disposition d'outils de recherche et de navigation que cela suppose ?

C'est à cette question que nous avons essayé de répondre tout au long de l'année à travers les actions entreprises. L'engagement et le professionnalisme des personnels sont un début de réponse à nos interrogations et un encouragement à poursuivre dans cette voie même si la route peut paraître encore longue. Que chacun d'entre eux en soit remercié. Si nous sommes riches de collections accumulées depuis 40 ans, il nous faut à présent développer une culture de services adaptée et performante dans un cadre rénové et accueillant, de manière à jouer un rôle majeur en matière de réussite des étudiants et de valorisation de la recherche.

Evelyne DIECKHOFF

## QUELQUES FAITS MARQUANTS DE 2010

*2010 est la 2<sup>ème</sup> année du contrat quadriennal 2009 – 2012 dont les engagements prioritaires portent sur l'amélioration des services aux usagers, la rénovation des espaces, le développement cohérent et concerté des ressources documentaires de l'Université et la reprise du processus d'intégration des BUFR.*

- Arrivée de plusieurs *nouveaux responsables* dont la directrice ;
- *Réorganisation de certains services* : service administratif et financier, département des systèmes d'information, rattachement des ressources électroniques au département de la politique documentaire ;
- Projet de *suppression de la salle de prêt* par redéploiement et desherbage des collections
- Participation au projet de création d'un *Institut du numérique* au sein de l'Université
- *Projet de création d'un Learning centre* à l'emplacement de la salle de prêt
- *Extension des horaires d'ouverture de 2 heures* le samedi après-midi et en semaine pendant les congés universitaires
- *Fusion des collections* de droit et de sociologie
- *Réorganisation de la bibliothèque de l'IPAG*
- *Déménagement* de la bibliothèque LCE
- *Intervention de la direction dans les trois Conseils* de l'Université pour expliquer la politique documentaire du SCD
- Création d'une *salle de convivialité* pour le personnel

## **I. LES MOYENS**

### **A. LES RESSOURCES HUMAINES**

Le Service commun de documentation dispose de 107 postes budgétaires qui se répartissent en 3 filières : 77 postes pour la filière bibliothèque, 18 pour la filière ITRF et 12 postes pour la filière ASU. L'augmentation du nombre d'agents dans la filière ITRF (11 agents en 2009, 18 en 2010) ne résulte pas d'une création de postes au sens propre du terme mais de régularisations, redéploiement ou repyramidage d'emplois.

Au cours de l'année 2010, certains services ont été réorganisés en vue d'une meilleure adéquation de l'organisation du travail à l'évolution des missions. Ce fut notamment le cas pour le service financier qui a été restructuré pour préparer la mise en place du nouveau système d'information financier SIFAC.

#### *Personnel de la filière bibliothèque :*

- 36 magasiniers
- 6 assistants de bibliothèque
- 16 bibliothécaires adjoints spécialisés
- 5 bibliothécaires
- 13 conservateurs
- 1 conservateur général

#### **1. Le personnel titulaire**

Un certain nombre de points saillants peuvent être dégagés de l'emploi titulaire au sein du SCD :

- Les agents appartiennent pour moitié à la catégorie C contre 29 % de B et 21 % de A.
- L'emploi féminin est prédominant avec 74 % de femmes.
- 41 % du personnel titulaire a plus de 50 ans et 65 % plus de 40 ans.
- Le personnel est peu mobile : 30 % des titulaires sont en poste depuis 10 ans et plus, 56 % depuis plus de 5 ans.
- Cependant, un mouvement de renouvellement des équipes s'amorce : en 2009, 16 % de personnes sont en poste depuis moins de 2 ans contre 27 % en 2010.

#### **La mobilité**

En 2010, le mouvement sortant a concerné une bibliothécaire, un secrétaire administratif, un technicien et deux adjoints administratifs qui ont pris leurs fonctions au sein de l'Université. Sont arrivés au SCD : le conservateur général (directrice du SCD), deux conservateurs, une bibliothécaire, une bibliothécaire adjointe spécialisée, deux techniciens, un magasinier et un adjoint technique.

## L'évolution des carrières

En termes d'évolution de carrière, il convient de signaler plusieurs promotions par liste d'aptitude : une bibliothécaire adjointe spécialisée promue bibliothécaire, un assistant de bibliothèque promu bibliothécaire adjoint spécialisé. Pour les tableaux d'avancement, trois agents ont changé de grade : un bibliothécaire adjoint spécialisé, un magasinier 1<sup>ère</sup> classe et un magasinier principal 2<sup>ème</sup> classe. Deux agents contractuels sont sortis lauréats au concours de technicien de la filière ITRF.

## La formation

L'évolution de l'environnement professionnel – *documentaire mais également administratif* – nécessite une adaptation continue de la part du personnel. A ce titre, la formation et le partage des compétences constituent un axe stratégique majeur de la nouvelle direction. En plus des formations dispensées par les organismes habituels, essentiellement Médiadix, l'équipe de pilotage s'est fortement impliquée dans la mise en place de formations dispensées en interne dont la première a été consacrée à l'utilisation des ressources du portail documentaire. Cette mutualisation des savoirs professionnels permet en outre à l'équipe d'encadrement de mieux comprendre les difficultés rencontrées par le personnel dont elle a la charge et de susciter une véritable réflexion autour de l'adaptation des méthodes et postes de travail aux capacités de chaque membre du personnel. L'arrivée de nouveaux conservateurs, très sensibles à l'approche pédagogique des relations de travail, a eu un effet tout à fait positif dans ce domaine.

*Moyenne nationale des jours de formation (initiale et continue) en 2006 :*

- *Catégorie A : 11,9 jours*
- *Catégorie B : 7,2 jours*
- *Catégorie C : 5,3 jours*

*Source : Fonction publique*

Si cette politique volontariste s'est traduite par une augmentation sensible du nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation, il n'en demeure pas moins vrai que les efforts dans ce domaine restent insuffisants et que la route est encore longue pour arriver à une parfaite adéquation entre les services attendus par les usagers et les compétences réellement mises en œuvre. D'importants efforts de formation doivent être déployés en particulier en direction des agents de catégorie C. Or, depuis plusieurs années, nous connaissons le phénomène inverse. Ce sont les agents d'encadrement qui bénéficient en premier lieu des formations et journées d'étude : en 2010, la moyenne des jours de formation pour les agents de catégorie A est de 8,8 jours, de 4,5 jours pour le personnel de catégorie B et de 2,75 jours pour les personnes de catégorie C.

Une politique plus incitative est indispensable pour accroître les compétences du personnel et faire évoluer les pratiques professionnelles, avec une attention toute particulière pour les catégories les moins qualifiées.

***Au total, 491 jours ont été consacrés à la formation dont 133 jours pour la préparation aux concours.***

En 2010, la bibliothèque universitaire a organisé pour l'ensemble du personnel de la filière bibliothèque un stage obligatoire sur site '*Accueil du public : gestion des situations difficiles*' destiné à sensibiliser les agents à une démarche plus positive et maîtrisée de l'accueil du public. Par ailleurs, en matière de prévention des risques, une initiation aux mesures de sécurité et d'évacuation des bâtiments ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur a été organisée.

Enfin, pour rendre plus concret le projet de création du Learning centre, des visites au Learning centre de l'ESSEC à Cergy-Pontoise ont été proposées au personnel et les agents de la vidéothèque ont visité des établissements disposant d'un service de prêt de documents audiovisuels.

## **2. Le personnel contractuel**

Que ce soit à la bibliothèque universitaire ou dans les BUFR, le personnel contractuel joue un rôle important. Il s'agit soit de personnel contractuel occupant temporairement un poste de titulaire non pourvu soit de personnel vacataire, moniteurs étudiants ou tuteurs documentaires. Le personnel contractuel sur poste vacant effectue le même travail que les titulaires. Quant au personnel vacataire, il participe au reclassement des ouvrages, à l'équipement, à l'accueil du public et pour certains d'entre eux à l'initiation à la méthodologie documentaire des primo-entrants à l'Université. Grâce à l'embauche de ces étudiants, les bibliothèques, surtout les bibliothèques d'UFR, ont pu étendre de manière significative leurs horaires d'ouverture au public.

17 agents ont été recrutés soit sur des emplois délégués (vacants ou rompus de temps partiel) soit sur les ressources propres du SCD pour 9,57 ETP répartis de la façon suivante :

- 11 agents dans la filière bibliothèque pour 7,44 ETP
- 6 agents dans la filière IATSS soit 2,13 ETP (dont 0,48 ETP rémunéré sur ressources propres)

Le recours au personnel rémunéré sur le budget de fonctionnement a diminué par rapport à l'année précédente. Cette évolution souhaitée s'explique par la volonté de voir le personnel titulaire se réappropriier un certain nombre de tâches relevant de ses compétences, parmi celles-ci la gestion matérielle des collections et des espaces ainsi que l'accueil des usagers.

### **Les moniteurs étudiants**

57 étudiants ont été recrutés pour un total de **12 992 heures**, soit 8,12 ETP (8,39 en 2009). L'aide de la Région Ile-de-France a permis de financer une partie du monitorat affecté

au service public à la B.U. ou dans les BUFR. Le nombre de recrutement de moniteurs est important mais stable par rapport à 2009. Les moniteurs sont recrutés principalement au niveau master de leurs études, avec une priorité aux étudiants boursiers et/ou logés à la résidence universitaire de Paris Ouest.

### **L'aide de la région Ile-de-France**

La troisième convention signée entre l'Université et la région Ile-de-France a pris effet le 1<sup>er</sup> octobre 2010, les subventions étant accordées pour l'année universitaire. Les coûts, charges patronales comprises, sont payés par la région à hauteur de 70 % sous forme de remboursement des dépenses effectivement réalisées et justifiées.

Les objectifs de ce dispositif sont toujours les mêmes : offrir aux étudiants une activité rémunérée compatible avec la réussite des études, améliorer l'accueil des étudiants à la bibliothèque, élargir les horaires d'ouverture par un appui ponctuel apporté à certaines heures au personnel titulaire et développer entre la bibliothèque et le lectorat étudiant une "médiation" généralement très appréciée des étudiants.

L'emploi des moniteurs étudiants a permis de maintenir les horaires d'ouverture hebdomadaire dans les BUFR et d'ouvrir deux heures de plus le samedi à la bibliothèque universitaire.

### **Tuteurs documentaires**

Le service commun a recruté 8 étudiants avancés (Master 2 ou doctorat) chargés, après avoir reçu eux-mêmes une formation adéquate, d'initier les étudiants de première année à la méthodologie documentaire et de leur apporter une aide individualisée en salle de lecture. Des tuteurs ont été recrutés pour un total de 1504 heures (0,94 ETP contre 0,67 en 2009).

### ***Pour conclure : une nécessaire adaptation des emplois et des compétences pour mieux répondre aux attentes des usagers***



Si le service commun de documentation dispose d'un personnel titulaire et contractuel qui lui permet d'assurer ses missions classiques d'acquisition, de gestion des collections et d'accueil du public, une meilleure prise en compte des attentes des usagers, étudiants et surtout enseignants chercheurs, devrait permettre d'initier une approche plus qualitative des ressources humaines.

Une politique de formation plus systématique et volontariste, une incitation des personnels à la mobilité interne et externe, un glissement de la structure des emplois vers plus de qualification, nous apparaissent comme autant de défis à relever pour les années à venir.

S'agissant des conditions de travail du personnel, des efforts ont été fait pour améliorer sensiblement leur cadre de vie : installation des fontaines d'eau, aménagement d'une salle de convivialité, exigence de plus de rigueur en matière d'hygiène et de nettoyage des locaux.

Concernant le dialogue social, outre les rencontres régulières avec l'Intersyndicale, des réunions générales mensuelles ont été instituées afin de permettre des échanges directs avec l'ensemble du personnel sur les grandes orientations de la politique du service commun.

## **B. LE BUDGET**

### *1. Les recettes*

Les recettes perçues au titre de l'exercice 2010 se sont élevées à **1 852 029 €**, soit un budget inférieur de 5 % à celui de l'année précédente. La dotation globale de fonctionnement a été de 1 068 191 € et représente 58 % des recettes. La création de la salle de convivialité, décidée en cours d'année, a fait l'objet d'une dotation spécifique de 13 200 € présentée lors du vote de la décision budgétaire modificative N° 2 en DBM 2.

Deux dotations complémentaires se sont ajoutées à la subvention du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : 23 302 € pour le remboursement de la quote-part payée par la région IDF pour le recrutement des moniteurs et 2 994 € versés par le CNASEA au titre de la contribution de l'Etat pour l'emploi d'un agent ayant bénéficié d'un contrat aidé jusqu'à sa titularisation en avril 2010.

Les versements en provenance de l'Université ont représenté 38 % des recettes : droits de bibliothèque, participation des UFR au fonctionnement des bibliothèques intégrées, subvention consentie par les services centraux pour la maintenance courante des locaux hors infrastructures. Les droits de bibliothèque ont représenté 30 % du budget total du SCD. Les ressources propres (locations, redevance sur les photocopies, prêt entre bibliothèques...) sont peu élevées, elles s'élèvent à 2 % du budget. Par ailleurs, ce budget a été abondé de 323 937 € de reports de fonctionnement de l'exercice 2009.

#### Les recettes :

- 1 068 191 € de subvention ministérielle
- 549 041 € de droits de bibliothèque
- 104 462 € BUFR intégrées
- 23 302 € Ile-de-France
- 57 200 € Université
- 44 034 € Ressources propres
- 323 937 € reports
- 5 798 € divers

### *2. Les dépenses*

La documentation constitue tout à fait naturellement le principal poste de dépenses puisqu'elle représente 59,23 % des dépenses globales, 65 % si l'on y inclut les dépenses d'environnement documentaire que sont la reliure et l'achat du matériel d'équipement de la documentation. Il convient de noter que la part consacrée aux dépenses documentaires est légèrement supérieure à celle de 2009 alors même que la bibliothèque, compte tenu du

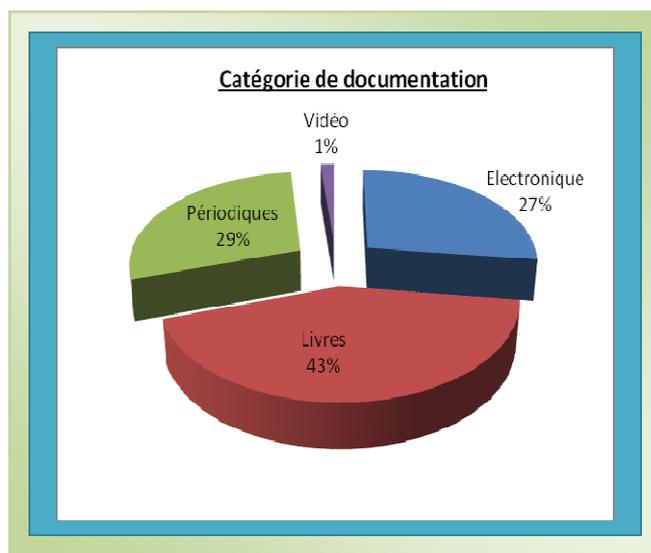
démarrage de projet de Learning centre et de la suppression de la salle de prêt, a fait face à des dépenses nouvelles liées à cet important chantier.

Les dépenses du personnel payées sur ressources propres ont légèrement baissé (11,6% contre 13 % en 2009), les dépenses informatiques ont diminué de 25 % par rapport à l'année 2009. Les postes en augmentation concernent le mobilier et l'équipement (+ 81 %), la gestion courante (+ 22 %), la formation professionnelle (+ 79 %).

### Les dépenses documentaires

Nous l'avons vu les dépenses documentaires correspondent à un peu plus de 59 % des dépenses globales pour la bibliothèque universitaire et les 4 bibliothèques intégrées (IPAG, LCE, SPSE et IUT) dont les crédits sont gérés par le SCD.

La répartition des dépenses entre les grandes catégories de documentation est relativement stable d'une année à l'autre : 42,5 % pour les monographies (40 % en 2009), 29 % pour les périodiques (30 % en 2009), 27 % pour les ressources électroniques (25 % en 2009) et 1,5 % pour la vidéo.



**Le poids de la documentation électronique :** il convient de noter que le SCD consacre annuellement environ 300 000 € à la documentation électronique accessible via le portail documentaire à l'ensemble de la communauté universitaire et que l'intégralité de cette charge est supportée par le SCD.

### Les dépenses de conservation

Il s'agit essentiellement des dépenses de reliure effectuée par des prestataires extérieurs (54970 €) ainsi que du coût de l'équipement et de la petite réparation réalisés en interne (36 491 €). Les dépenses d'équipement des ouvrages (colle, Filmolux) bien qu'étant toujours élevées (52 609 €) sont en diminution de 31 % par rapport à 2009.

### Les dépenses informatiques

Les dépenses en informatique s'élèvent à 159 320 €, principalement consacrés à la maintenance des matériels et logiciels (134 279 €), à l'achat de logiciel pour un montant de 14 090 € et à l'achat de matériel à hauteur de 16 846 €.

### L'équipement

121 503 € ont été consacrés à l'achat de tables avec prises électriques pour les portables dans les salles de lecture, à l'amélioration de la signalétique des espaces et au

réaménagement de la salle d'économie : achat de carrels destinés au travail en petit groupe et à l'aménagement de l'espace « Périodiques ». Deux fontaines d'eau ont été installées pour les usagers et le personnel et l'aménagement de la salle de convivialité incluant la réfection du sol a, comme nous l'avons déjà mentionné, été réalisé. Ce poste est en augmentation de 74 % par rapport à 2009.

### **Les frais de gestion**

Ils s'élèvent à 113 025 € et concernent un certain nombre de dépenses incompressibles (téléphone, courrier, missions, carburant, réception, fournitures, reprographie et maintenance hors informatique). Ce poste est en augmentation de 22 % par rapport à 2009 même si de substantiels efforts ont été réalisés dans certains secteurs :

- en matière d'affranchissement par la généralisation de l'envoi par mail des lettres de rappel d'ouvrages non rendus
- pour la téléphonie, secteur pour lequel des mesures ont été prises afin de mieux maîtriser ce poste (retrait de certains téléphones portables, suivi des consommations téléphonique par poste et utilisation du photocopieur en réseau plutôt que la télécopie).

En revanche des économies sur les cartouches d'encre pour imprimante et les fournitures en général, sont à étudier.

### **Maintenance des bâtiments**

L'équipe technique du SCD a assuré l'entretien courant du bâtiment pour un montant total de 43 809 €, soit quasiment le montant total de la dotation annuelle de 44 000 € allouée par l'Université.

## **C. L'INFRASTRUCTURE**

### **1. Bâtiments et locaux**

La bibliothèque universitaire dispose d'une surface de 15 900 m<sup>2</sup> répartis entre 8 729 m<sup>2</sup> en salles de lecture et de travail, 2 750 m<sup>2</sup> de magasins situés dans la tour centrale et partagés avec la BDIC, 1 680 m<sup>2</sup> de bureaux et 2 741 m<sup>2</sup> de circulation, salles de réunion et d'espaces divers. 1 242 places assises sont disponibles pour les lecteurs.

L'année 2010 a été marquée par le démarrage du chantier de la suppression de la salle de prêt par redéploiement et fusion des collections. Ce projet marque le début d'une restructuration des espaces prévue au contrat quadriennal 2009-2012. La nécessité d'inscrire la modernisation des bâtiments de la bibliothèque universitaire dans le schéma directeur immobilier de l'Université est une évidence. Comme nous le signalions déjà dans le rapport 2009, le bâtiment a mal vieilli et n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'envergure. Les conditions de travail, tant pour le personnel que pour les usagers, s'en trouvent fortement dégradées.

En ce qui concerne la tour, une étude de diagnostic de présence d'amiante a été diligentée en 2010 par la direction du patrimoine et concerne tout le bâtiment (magasins, hall d'entrée et sous-sols). Les résultats de cette étude devront permettre de déterminer l'ampleur

des travaux à mener dans un avenir relativement proche. Autre source de préoccupation, l'état du convoyeur, dispositif de transport des ouvrages de la tour vers les bibliothèques. Ce système de transport de documents, largement obsolète, est très souvent en panne malgré une prestation de maintenance très coûteuse. La BDIC et la bibliothèque universitaire ne pourront plus faire très longtemps l'économie d'une réflexion sur l'avenir de ce dispositif.

Pour conclure, la réhabilitation des bâtiments des bibliothèques doit être étudiée en concertation avec les différents interlocuteurs : SCD, BDIC et Patrimoine afin d'aboutir à un schéma d'ensemble de rénovation du bâti adapté aux nouveaux besoins des usagers et du personnel.

## ***2. Infrastructure informatique***

Le département des systèmes d'information a connu cette année d'importants changements de son personnel : changement du responsable du département et arrivée d'un nouveau conservateur pour les thèses, qui, en décembre 2010, a repris la responsabilité du SIGB et du catalogue à la suite du départ en retraite de la responsable. Le technicien informatique qui faisait partie de l'équipe depuis plus d'une dizaine d'années, a rejoint le Centre de ressources informatiques de l'Université. Le poste n'ayant pas été pourvu, la maintenance informatique du parc (151 postes publics et 193 postes professionnels pour l'ensemble du SCD) et des applications a été assurée avec le concours d'une société extérieure pour un coût de 55 350 €.

Concernant le portail documentaire, l'année a été marquée par la fin de la maintenance du méta-moteur utilisé dans le portail, liée à l'arrêt des activités de la société INEO dans ce domaine. Néanmoins, l'application fonctionne, et la page d'accueil a été modifiée en conséquence. A l'occasion de la refonte de la page, des formations de rappel ont été organisées pour le personnel. Le portail a été enrichi d'une nouvelle page mettant en valeur les thèses électroniques.

Au cours de l'année 2010, 231 thèses soutenues à l'Université ont été reçues par le Service des thèses du SCD. Parmi celles-ci, 141 ont été déposées sous forme électronique. Elles sont diffusées, par l'intermédiaire du portail documentaire, sur l'Intranet ou sur Internet selon les souhaits de l'auteur. Par ailleurs, 3 460 reproductions de thèses sur microfiches, provenant des universités françaises couvrant les mêmes champs disciplinaires que l'Université Paris Ouest, ont été reçues. Elles sont consultables par le public sur des lecteurs-reproducteurs dans la salle des périodiques. Enfin, toutes les thèses soutenues entre 1965 et 1971 inclus ont été signalées dans le SUDOC ou, si elles s'y trouvaient déjà, simplement localisées.

Pour le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), l'année 2010 a été principalement consacrée à la mise en place du projet de SIGB commun avec la BDIC, projet qui a été préparé avec les consultants de la société Six et Dix. Le projet de mise en œuvre d'un nouvel intranet incluant des fonctionnalités de gestion de contenu – dont l'ouverture a été programmée pour début 2011 - a progressé, la maquette ayant été validée en juillet 2010. Parallèlement au pilotage de ces projets d'envergure, le département a assuré la maintenance

du parc informatique de la B.U. et des BUFR, stabilisé les opérations de sauvegarde des diverses applications et procédé à l'installation de photocopieurs scanners.

### **Participation au chantier de Learning centre et aux chantiers de l'Université**

L'équipe informatique a été mobilisée par le projet pour la réalisation de requêtes sur les collections (analyses des fonds et modifications de masse). Par ailleurs, les responsables du département ont été naturellement impliqués dans la réflexion sur la programmation du nouvel espace et des services à proposer dans le contexte d'ouverture d'un Learning centre. Dans le cadre du schéma directeur informatique de l'Université et en préfiguration de la mise en place d'une Direction des Systèmes d'Information, les responsables du département ont participé à divers groupes de travail. Le SCD a été pilote pour l'élaboration de connecteurs permettant l'alimentation de l'annuaire central de l'Université à partir d'autres réservoirs, en l'occurrence le système intégré de gestion de bibliothèque ALEPH.

## **II. L'OFFRE DOCUMENTAIRE**

### **A. LES COLLECTIONS IMPRIMEES**

Les fonds documentaires des bibliothèques couvrent l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université. La complémentarité entre bibliothèque universitaire et bibliothèques d'UFR permet de mettre à la disposition de la communauté une offre documentaire d'une extrême richesse.

En 2010, les collections imprimées de la bibliothèque universitaire représentent 378 874 titres pour 462 964 exemplaires, auxquels il convient d'ajouter les collections de périodiques. Pour ce qui est des collections des BUFR, 137 599 volumes, 26 352 pour les BUFR intégrées, 111 207 pour les BUFR associées sont à la disposition des lecteurs. Quant aux périodiques en cours, la bibliothèque universitaire propose 1407 abonnements et les BUFR étaient abonnés à 419 titres.

*La bibliothèque universitaire achète chaque année 1 livre pour 2 étudiants inscrits à l'Université et dépense 35 € pour la documentation par étudiant. La moyenne nationale est de 58 € par étudiant.*

### **B. L'AUDIOVISUEL ET LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE**

Une des particularités de la bibliothèque universitaire de Paris Ouest est de proposer une offre audiovisuelle importante puisque sa vidéothèque est riche de plus de 8 000 titres. Elle constitue un outil pédagogique précieux pour la filière d'enseignement en arts du spectacle et plus particulièrement pour les études de cinéma enseignées à l'Université.

Pour les ressources en ligne, le service commun de la documentation offre plus de 80 bases de données en ligne, dont 43 bases payantes, accessibles via le portail documentaire, dans l'ensemble des domaines disciplinaires enseignés à l'Université. L'offre du portail inclut à la fois les abonnements du SCD, ceux de la BDIC, les ressources gratuites et les titres acquis antérieurement. Elle comprend des bouquets de périodiques, des bases de données bibliographiques, des bases de données en texte intégral ainsi que des corpus de texte. Pour les abonnements payants, il s'agit majoritairement de bases de données en texte intégral, conformément à la tendance actuelle qui caractérise l'offre sur le marché et à l'attente des utilisateurs. Il est à noter que le contenu des bases de données s'enrichit de plus en plus de ressources dites hybrides contenant à la fois des périodiques et des livres électroniques. C'est le cas par exemple de la base économique *Business Source Complete* qui contient à la fois des périodiques, des livres électroniques et des rapports d'industries.

## **C. L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS EN 2010**

Les collections de monographies de la bibliothèque universitaire se sont accrues de 12 032 titres soit 16 049 exemplaires. Le volume des acquisitions annuelles est stable depuis plusieurs années. Si cet accroissement est significatif en valeur absolue, rapporté au nombre d'étudiants à desservir, il est relativement peu élevé puisque la B.U. achète 0,5 volume par étudiant inscrit à l'Université. Dans les BUFR, 4 423 monographies ont été achetées en 2010 dont 1966 par les 4 BUFR intégrées ce qui représente près de 45 % des achats. Les acquisitions se font en collaboration avec les enseignants qui remettent leurs bibliographies ainsi qu'après une concertation entre acquéreurs de la B.U. et des BUFR du même domaine.

Toutefois, cette harmonisation devrait être plus intense pour satisfaire aux critères d'une politique documentaire réellement cohérente à l'échelle de l'ensemble du réseau. Les acquisitions sont essentiellement en langue française, sauf évidemment pour les langues où 50 % des achats se font dans une autre langue que le français. Dans les autres secteurs, les acquisitions en langue étrangère, anglaise essentiellement, correspondent à 6 % pour le Droit/Economie/Sciences politiques, 10 % en Sciences humaines et sociales et 6 % en lettres. Dans les BUFR, les ouvrages étrangers représentent un peu plus de 9 % des acquisitions.

Mais une politique documentaire cohérente ne peut se résumer à une accumulation de documentation. Il s'agit avant tout d'opérer des sélections pertinentes correspondant aux besoins des usagers et d'adapter constamment l'offre documentaire à l'évolution du lectorat. Cela suppose évidemment de connaître assez finement les besoins et de les traduire en priorités d'acquisitions en coordonnant l'ensemble des acteurs dans ce domaine : BU et BUFR, acquéreurs de documentation électronique et de documentation imprimée, etc. C'est au département de la politique documentaire que revient tout naturellement ce rôle qu'il s'agit maintenant de renforcer après l'arrivée d'une nouvelle responsable.

### **Papier versus électronique**

Il est également indispensable de gérer les abonnements aux périodiques sur support papier en harmonie avec la politique suivie par la documentation électronique. En effet, de nombreux périodiques sont disponibles via des bases de ressources en ligne. Lorsque la consultation en ligne devient un réflexe pour l'utilisateur, au détriment de la revue papier, il est légitime de s'interroger sur le bien-fondé du maintien d'un double abonnement papier et électronique, dans la mesure où une version électronique est toujours plus coûteuse que la version papier et entraîne plus qu'un doublement du coût du périodique.

Il convient, à ce sujet, de rappeler l'inégalité persistante entre les disciplines. Les juristes, les économistes et les psychologues ont désormais un réflexe de consultation en ligne, en raison de l'abondance et de la fiabilité des bases de données mises à leur disposition. En revanche, les disciplines strictement littéraires comme l'histoire ou l'histoire de l'art ne bénéficient pas des mêmes progrès de l'offre en ligne. Cette situation hétérogène impose une réflexion propre à chaque secteur disciplinaire pour équilibrer l'offre papier et l'offre électronique.

Un exemple révélateur de la complexité des rapports papier/électronique est celui du journal *Le Monde*. S'il ne fait aucun doute que la version papier du quotidien doit être proposée aux étudiants, la version en ligne de ce titre offre d'autres possibilités de consultation, notamment pour les archives dont la version numérisée est beaucoup plus facile et rapide à consulter que la version papier. Or, une base de données a récemment négocié l'exclusivité du journal, rendant obligatoire la souscription à cette base en 2011, sous peine d'être privé du *Monde* en ligne, puisque le quotidien ne propose pour les bibliothèques aucune alternative à cette base de données pour l'accès à sa version numérisée. Pour ce dossier, la collaboration avec la responsable des ressources numériques est donc indispensable.

## D. LA CONSERVATION DU FONDS

Il s'agit d'assurer la conservation, la solidité et le bon état des documents au moyen d'un équipement ou de réparations réalisés en interne (couverture et renforcement de la reliure) par les magasiniers ou de faire relier par un prestataire de services. 2119 volumes dont 1626 monographies et 493 périodiques ont été reliés. 1400 exemplaires ont été réparés sur place, la majorité en droit, histoire et littérature.

Des correspondants reliure/équipement se sont réunis deux fois en 2010 afin de faire évoluer la politique d'équipement et de reliure et de proposer des améliorations à mettre en œuvre dans les départements. L'objectif est de prévoir une reliure curative mieux adaptée à une typologie de documents afin de limiter les coûts de ce poste.

## E. LE DESHERBAGE DES COLLECTIONS

Depuis plusieurs années, la saturation des salles de lecture et des magasins est devenue problématique. Après avoir bénéficié pendant de longues années de capacité de stockage considérable eu égard au fonds documentaire en présence, la bibliothèque qui acquiert, comme nous l'avons vu, en moyenne 16 000 volumes par an, a commencé à réfléchir à partir de 2006 à la mise au point de plans de développement des collections incluant le desherbage régulier de ces fonds.

Une charte documentaire validée en Conseil de la documentation a été mise en place prévoyant les critères en vertu desquels les documents peuvent être retirés des collections : ouvrages dont l'état matériel est défectueux, ouvrages ayant fait l'objet d'une nouvelle édition ou d'une mise à jour, document n'ayant pas fait l'objet d'un prêt depuis une période

« **Desherber** signifie : « Enlever les mauvaises herbes afin de permettre aux autres de mieux pousser ». Dans le même sens, ce terme s'applique à la bibliothèque et dans ce domaine on entend par desherbage, l'action périodique qui consiste à retirer certains documents parce qu'ils empêchent la bonne gestion des collections et leur utilisation par le public. »

**Guide simplifié du desherbage,**  
French information resource centre

définie pour chaque secteur ou qui ne correspond plus aux missions de la collection ou encore dont le contenu ou la qualité scientifique sont obsolètes.

Le projet de suppression de la salle de prêt, devenue inutile en raison de l'ouverture du prêt dans toutes les salles thématiques, a renforcé la nécessité du desherbage et montré qu'il était urgent pour la bibliothèque universitaire de mettre ses collections à jour. Adossé au projet de redéploiement des collections en vue de la création du Learning centre, le desherbage s'est intensifié depuis juillet 2010. Les ouvrages, lorsque leur état le permet, sont proposés en don aux enseignants puis pour le stock restant aux associations partenaires de l'Université.

16 464 titres / 20 922 exemplaires<sup>1</sup> provenant du libre accès ont été dés herbés (délocalisation, pilon et dons). Les magasins ont été peu concernés, la priorité a été donnée au libre accès afin de prévoir le redéploiement des collections.

---

<sup>1</sup> Statistiques juillet 2010 à mars 2011

### **III. LES SERVICES AUX PUBLICS**

La bibliothèque universitaire a ouvert ses portes il y a plus de 40 ans et la conception des services documentaires (la consultation dans le calme de collections imprimées) a évolué et ne correspond plus que partiellement à cette vision de la bibliothèque. La documentation électronique a, depuis plusieurs années déjà, pris une large place dans l'offre documentaire, l'apprentissage revêt des formes de plus en plus variées et les exigences en termes d'accessibilité des espaces et des collections sont bien plus grandes qu'elles ne le furent dans les années 80 ou 90.

Le plan 'Renouveau des bibliothèques universitaires' annoncé en février 2010 par la ministre, Madame Valérie PECRESSE, correspond à cet égard à une prise de conscience au plus haut niveau de la nécessité d'adapter les établissements documentaires de l'enseignement supérieur aux nouvelles attentes et pratiques des usagers.

Le Service commun de documentation de l'Université de Paris Ouest est concerné à plus d'un titre par ces engagements : la bibliothèque universitaire est peu ouverte avec 58 heures hebdomadaires, les salles de lecture sont dans leur agencement d'origine et la répartition des fonds est peu lisible, nous l'avons déjà souligné, pour les usagers.

#### **LES 5 ENGAGEMENTS DU PLAN B.U. :**

- *Engagement n° 1* : plus de bibliothèques ouvertes plus tard
- *Engagement n° 2* : 34 bibliothèques labellisées "NoctamBU" dès 2010
- *Engagement n° 3* : plus d'ouvrages en accès libre grâce au développement du numérique
- *Engagement n° 4* : une politique documentaire renforcée à tous les niveaux
- *Engagement n° 5* : des bibliothèques plus fonctionnelles

La priorité a donc été donnée à l'amélioration des conditions de travail des utilisateurs :

- ouverture élargie : de 2 heures supplémentaires le samedi de 16 h à 18 h pendant l'année universitaire et de 1 heure supplémentaire de 17 h à 18 h du lundi au vendredi pendant les semaines de congés universitaire ;
- la mise à disposition de 2 espaces de travail en groupe supplémentaires ;
- la mise en cohérence des collections et la décision de supprimer la salle de prêt avec un redéploiement associé à du desherbage des collections ;
- un projet de Learning centre dans le cadre de la création d'un Institut du numérique au sein de l'Université.

### **A. LA FRÉQUENTATION**

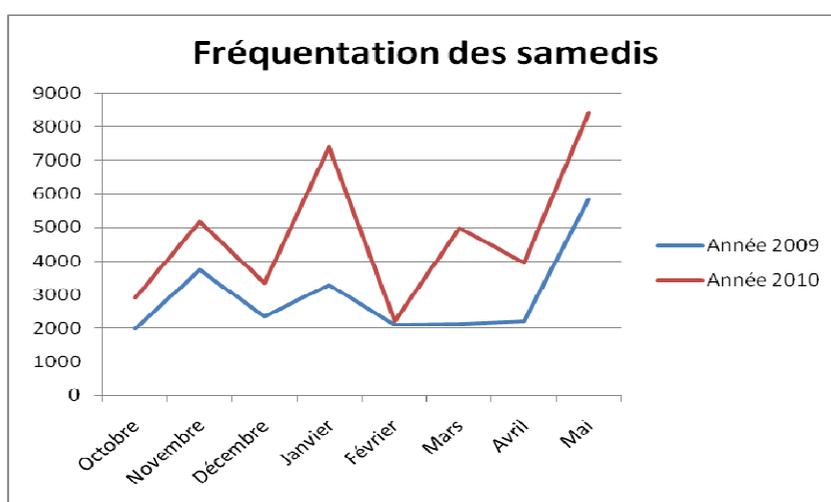
La fréquentation de la bibliothèque universitaire a progressé et ce, malgré une semaine d'ouverture de moins qu'en 2009 en raison de 2 jours en moins liés au calendrier 2010, et de 3 jours de fermeture pour cause de grève. La bibliothèque était ouverte 265 jours et 776 850 entrées ont été comptabilisées à la sortie de la bibliothèque. La progression est de 12 544

entrées supplémentaires par rapport à 2009, 33 542 de plus par rapport à 2008 et 92 464 par rapport à 2007 soit une augmentation de 13,50 %.

### L'affluence des samedis

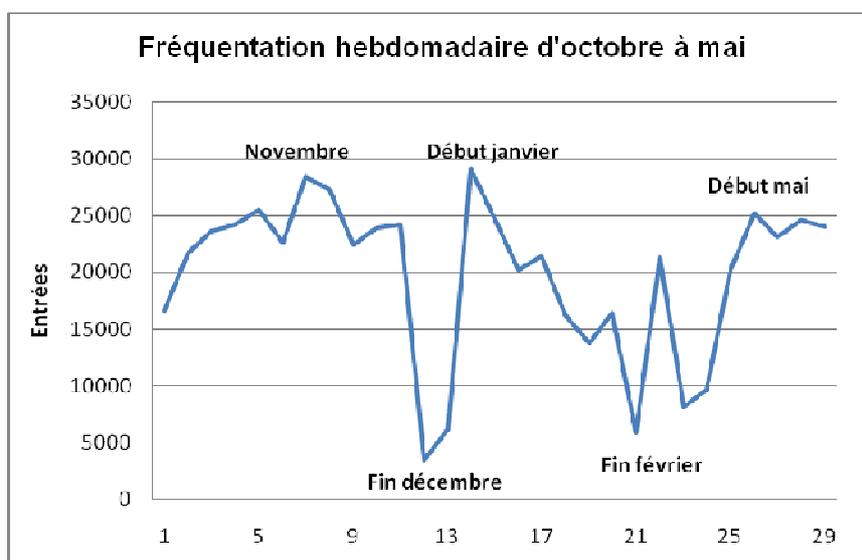
L'affluence des samedis a tout particulièrement progressé en raison de l'ouverture jusqu'à 18 h testée en mai 2010 et définitive à partir du mois d'octobre. Du mois d'octobre au mois de mai, le nombre d'entrées des samedis est de 23 710 pour l'année 2009 contre 38 384 en 2010 soit une progression de 61,8 %. La moyenne mensuelle de fréquentation des samedis en 2009 était de 2 145 étudiants contre 4797 entrées par mois en 2010.

Ces chiffres traduisent fidèlement la demande des étudiants d'avoir un accès élargi à la bibliothèque y compris, bien sûr, *en-dehors de leurs horaires de cours*, ce qui explique cette explosion de fréquentation des samedis.



### La fréquentation au cours de l'année universitaire

L'affluence à la bibliothèque universitaire suit le calendrier universitaire avec des pics avant et pendant les deux sessions d'examen suivis d'un effondrement de la fréquentation.



En ce qui concerne l'accueil des étudiants en situation de handicap dans la salle d'informatique adaptée, 63 étudiants se sont inscrits au cours de l'année universitaire et 1179 entrées ont été comptabilisées pour une durée moyenne de 10 jours au cours de l'année. 26 % des étudiants en situation de handicap sont des utilisateurs des services de cette salle.

### **Le lectorat par niveau d'étude et domaine**

Les étudiants de niveau « Licence » sont les plus nombreux : 51,7 % d'entre eux fréquentent la bibliothèque universitaire (50 % en 2009). Les étudiants de master représentent 33 % et les doctorants 5 %. Moins de 3 % des enseignants chercheurs fréquentent la bibliothèque universitaire ce qui en fait une structure documentaire presque exclusivement fréquentée en présentiel par les étudiants jusqu'au master.

L'absence des enseignants chercheurs à la bibliothèque s'explique bien sûr par le fait que les lieux sont avant tout fait pour les étudiants et que les salles sont relativement bruyantes. Mais il convient également de souligner l'impact de l'offre documentaire en ligne sur la fréquentation de la bibliothèque, les enseignants chercheurs disposant de corpus et de périodiques électroniques importants qui rendent bien souvent les déplacements à la bibliothèque inutiles. A contrario, les étudiants recherchent avant tout, en fréquentant la bibliothèque, des salles de travail et des lieux de convivialité.

## **B. LE PRÊT ET LA COMMUNICATION**

184 943 prêts ont été réalisés en 2010, avec une tendance à la hausse des prêts des salles de lecture amorcée en 2008 et renforcée avec la fusion des collections de droit et de sociologie. Les nouvelles conditions de prêt, plus favorables aux usagers, ont été mises en place en septembre.

A partir du mois d'août, en vue d'une diminution des tâches liées au prêt au bénéfice des services aux usagers, un automate de prêt a été mis à la disposition du public. Après une période d'adaptation, les étudiants se sont habitués à son usage et les samedis, 65 % des prêts sont réalisés à partir de l'automate contre 25 % en semaine.

Les prêts d'ouvrages de droit, d'économie et de sciences politiques représentent à eux tous seuls 50 % du nombre total des prêts.

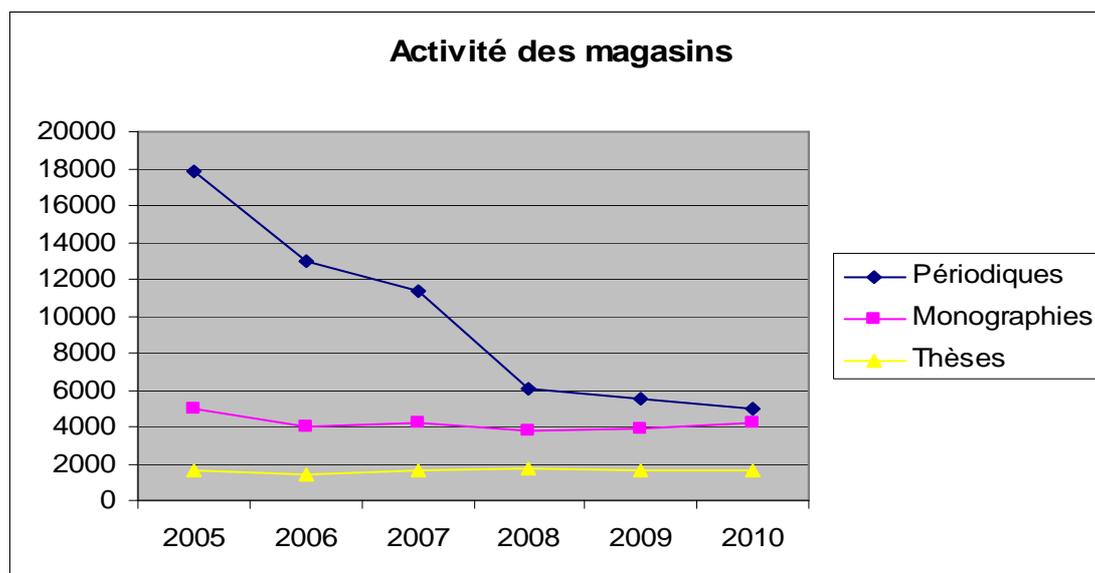


En ce qui concerne le prêt entre bibliothèques et le prêt aux étudiants empêchés, leur nombre est en légère augmentation après plusieurs années de baisse.

Pour le PEB, la hausse concerne essentiellement le prêt de monographies, le prêt de thèses est stable tandis que celui des périodiques est en baisse. Cette baisse est très certainement liée au nombre important de périodiques en texte intégral disponibles dans les bases de données en ligne. Le prêt aux étudiants empêchés est également en légère hausse : 176 prêts contre 137 en 2009.

## La communication sur place

La baisse des demandes de communication sur place des documents stockés en magasins se poursuit : 10 801 documents ont été communiqués au cours de l'année (46 % de périodiques, 39 % de monographies et 15 % de thèses). Rappelons qu'en 2008, le nombre de documents communiqués était de 24 459 et en 2006 de 18 388. Comme pour le PEB, ce sont les demandes de périodiques qui ont fortement chuté depuis qu'elles sont disponibles en ligne.



## C. L'ACCUEIL ET LA FORMATION DES USAGERS

### La visite de rentrée de la bibliothèque universitaire

Organisées à l'initiative du service culturel de l'Université au cours d'une semaine de pré-rentrée, les visites de découverte de la bibliothèque ont permis à 344 étudiants primo-entrants d'être accueillis par les bibliothécaires. Ces visites ont été l'occasion d'une première découverte des locaux et des services du SCD ainsi que d'une présentation rapide du portail documentaire.

### La formation des primo-entrants à l'Université

L'initiation à la recherche documentaire des étudiants de première année de licence est un élément déterminant pour assurer par la suite une certaine aisance dans l'utilisation des services et ressources documentaires. Elle vise à présenter les différents accès aux ressources documentaires, à poser les bases d'une méthodologie de recherche cohérente et décrit les différents services disponibles au sein de la bibliothèque.

Cette formation n'est pas inscrite, sauf exception, dans les maquettes des enseignements ce qui explique, entre autres, le faible taux de primo-entrants ayant suivi cette formation initiale : 1 887 étudiants sur 7074 soit 27 % de l'effectif global. La formation a été assurée par 5 tuteurs documentaires de différentes disciplines : 1 en droit, 1 en sciences humaines, 1 en Lettres, 1 en économie, 1 en DUT Métiers du livre. Ces tuteurs ont été

préalablement formés et suivis tout au long de l'année par la responsable de la formation des usagers. Au total, ces séances ont représenté 220 heures de formation.

Dans les BUFR, la situation en matière de formation est variable. Proposée systématiquement aux L1 et L2 à la BUFR PST (435 étudiants formés), organisée sur demande des enseignants en BUFR SPSE, en réponse aux demandes des étudiants fréquentant la bibliothèque d'Histoire de l'Art, la formation à la recherche documentaire n'est pas une activité récurrente.

#### **Formation des étudiants de Licence de 2005 à 2010 à la B.U.**

	Etudiants en L formés	Nombre de tuteurs	Nombre de séances	Nombre d'heures de tutorat
2010	1887	5	134	368
2009	2624	4	147	394
2008	2493	4	175	430
2007	2118	5	201	402
2006	2510	8	165	465
2005	2386	6	125	370

#### **La formation des étudiants de niveau master et doctorat**

Les formations sont assurées par le personnel sans intervention des tuteurs. 210 étudiants ont été formés au cours de 22 sessions totalisant 74 heures de formation. 9 disciplines sont concernées : Lettres, Sciences politiques, Droit, Théâtre, économie, Info-Com, Sciences de l'éducation, Sciences de l'ingénieur, Psychologie.

#### **Formation des étudiants de Master et doctorat de 2006 à 2010**

	Etudiants en M et D formés	Nombre de séances	Nombre d'heures de formation
2010	210	15	79
2009	453	24	85
2008	324	27	134
2007	263	28	93
2006	220	23	90

#### **D. L'ANIMATION CULTURELLE**

Il faut souligner pour cette année la poursuite d'un rapprochement significatif et constructif avec le service des Affaires culturelles de l'Université et la BDIC. La bibliothèque

a participé à la réalisation de l'exposition "*De Paris Ouest à Paris Ouest*" pour les 40 ans de l'Université, en collaboration avec les Archives, les Affaires Culturelles et la BDIC et a collaboré avec la BDIC à la programmation du *Mois du film documentaire*, collaboration qui a abouti à une séance de clôture commune.

Dans la continuité des années précédentes, la bibliothèque universitaire a relayé certaines grandes manifestations nationales (Printemps des Poètes, Mois du film documentaire...). Elle a également accueilli les projets portés par des associations étudiantes, notamment la restitution du voyage d'étude aux Pays-Bas par des étudiants du Pôle Métiers du livre de Saint-Cloud, qui a pris la forme d'une exposition originale et d'un débat avec le personnel de la bibliothèque.

Pour la valorisation des collections, des thématiques ont été retenues comme le développement durable, les grands économistes anciens et modernes, l'économie de l'art ou un hommage à Maurice Allais, thématiques qui ont fait l'objet de mini-expositions dans les espaces de la bibliothèque.

## IV. LE RESEAU DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITE

### A. SITUATION GENERALE

17 bibliothèques sont installées sur le campus, une au sein de Médiadix à Saint-Cloud et une au Pôle scientifique et technique de l'IUT de Ville d'Avray . 4 BUFR ont un statut de bibliothèque intégrée. Il s'agit des bibliothèques de *SPSE, de LCE, de l'IPAG et de celle de l'IUT de Ville d'Avray*. 13 bibliothèques ont un statut d'association au sein du service commun de documentation. Il s'agit des bibliothèques : SEGMI, DSP, STAPS, Histoire, Histoire de l'art, Géographie, Urbanisme, Sociologie, AES, Philosophie, Lettres, Arts du spectacle. 2 structures ne sont pas vraiment des bibliothèques au sens propre du terme : Caciope n'offre pas vraiment un espace « bibliothèque » mais ses collections figurent dans le catalogue du campus ainsi que le fonds Lawrence Durrell qui a profité du déménagement de l'UFR LCE/LEA et dispose maintenant d'un espace aménagé pour recevoir ses collections spécialisées destinées aux spécialistes de L. Durrell.

Les 19 bibliothèques desservent soit *l'ensemble d'une UFR ou structure* (SEGMI, DSP, STAPS, IUT, Médiadix, IPAG) soit *un département d'UFR* (histoire, histoire de l'art, géographie, urbanisme, sociologie, AES pour l'UFR SSA et philosophie, lettres et arts du spectacle pour l'UFR LLPHI.)

La principale caractéristique du réseau des bibliothèques d'UFR ou de département réside dans leur *hétérogénéité* par rapport :

- aux crédits documentaires
- aux moyens en personnel qualifié
- aux locaux qu'elles occupent
- aux services proposés, l'amplitude horaire hebdomadaire d'ouverture notamment
- et à l'intégration ou non de leurs fonds au catalogue de campus.

A des degrés divers, elles offrent néanmoins aux étudiants des services de proximité et un accompagnement parfois individuel qu'ils ne trouvent pas à la bibliothèque universitaire en raison de sa taille et de son organisation parfois difficile à appréhender par les usagers.

Les bibliothèques d'UFR représentent à Paris Ouest :

- **18 emplois** dont 4 de catégorie A, 11 de catégorie B et 3 de catégorie C. A ce personnel en poste dans les bibliothèques elles-mêmes, il convient de rajouter le conservateur, coordinateur de l'activité de ces bibliothèques et le catalogueur qui assure la rétroconversion de ces fonds ;
- **15 250 heures** de vacation par an de moniteurs étudiants pour assurer des fonctions d'accueil, d'équipement et de tâches diverses ce qui implique une dépense de 200 000 € par an ;
- **3 567 m<sup>2</sup>** de locaux ;
- **190 000 €** de crédits documentaires annuels ;
- **140 000 monographies, 33 000 cartes et 451 titres** de périodiques vivants ;
- un parc informatique de **120 postes** dont beaucoup d'entre eux sont obsolètes ;
- **967 places** assises.

Les charges de fonctionnement sont, quant à elles, très difficiles à quantifier et rentrent dans les frais généraux de la composante.

En termes de **services**, leur niveau est très variable qu'il s'agisse de la participation au catalogue de campus, de l'utilisation du logiciel documentaire, de la formation des utilisateurs à la recherche documentaire ou des horaires d'ouverture. Concernant ce dernier point, nous passons de 50 heures par semaine pour la bibliothèque de Médiadix, 48 heures pour SEGMI, ou 40 heures pour DSP à 34 heures pour la bibliothèque de l'IPAG, 32 heures pour celle d'histoire à 16 heures pour la bibliothèque d'arts du spectacle.

La **fréquentation**, quant à elle, souvent difficilement quantifiable, suit d'après tous les responsables, le rythme de la vie universitaire comme en témoignent les statistiques des bibliothèques équipées d'un système de contrôle d'accès.

Les écarts de fréquentation peuvent être importants d'une BUFR à l'autre : de 25 à 50 étudiants par semaine à la BUFR d'Histoire de l'art ou de Sociologie, de 50 à 400 selon les périodes à celle d'Histoire, plus de 2750 entrées en SPSE et près de 5000 en droit... Cette amplitude est bien évidemment liée à la capacité d'accueil des salles de lecture, aux conditions matérielles de travail, aux services offerts (consultation, prêt) et à l'importance numérique de la cohorte étudiante concernée.

En matière d'**organisation des collections**, à l'exception des bibliothèques d'Histoire, Lettres et de Géographie où les collections sont en accès contrôlé (demande de communication à adresser au personnel en service), les fonds sont en libre accès, libre accès qui permet d'atténuer le manque de visibilité des fonds lorsqu'ils n'apparaissent pas au catalogue du campus.

Les **locaux** sont de capacité très variable, allant de 12 places de lecteurs à près de 200, les salles de lecture offrent également des conditions de travail très inégales :

- 3 ont des espaces conçus pour abriter une bibliothèque : IUT, Médiadix et Philosophie, Lettres ;
- 4 ont été rénovées ces deux dernières années : SPSE, SEGMI, LCE et L. Durrell grâce aux subventions de la Région Ile-de-France. La rénovation de la BUFR de droit a été financée par l'UFR ;
- Les locaux rénovés de l'ancienne BUFR LEV permettront d'accueillir à la rentrée 2011 la fusion des collections de la BUFR Histoire et Histoire de l'art. Le coût de l'opération est supporté par l'université.

Les BUFR dont les locaux ont été rénovés offrent des salles de travail modernes avec ordinateurs, prises électriques en quantité, mobilier neuf (tables, chaises, étagères), un éclairage adapté, salle de travail en groupe. L'affluence de lecteurs a très rapidement démontré qu'ils trouvaient là des conditions de travail adaptées et certaines d'entre elles (Droit et SEGMI notamment) doivent, à certains moments, refuser du monde.

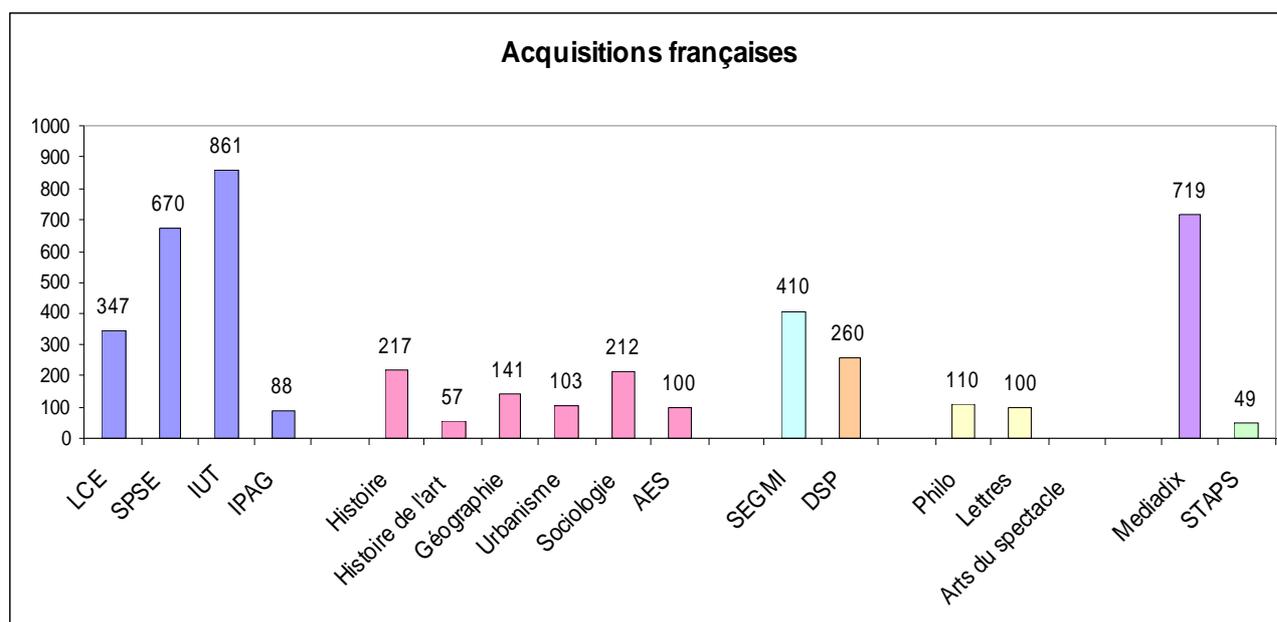
Pour les espaces non rénovés, la bibliothèque est souvent une salle de cours aménagée en espace bibliothèque. Les espaces sont globalement insuffisants ou inadaptés à la mission. Ainsi, dans le bâtiment D, la bibliothèque-cartothèque de géographie ne permet pas une

consultation optimale des cartes. L'équipement mobilier date souvent de l'origine et est souvent complété par du mobilier de récupération. L'espace de stockage est inexistant ou insuffisant et le personnel n'a pas toujours de bureau.

## B. LES ACTIVITES EN 2010

### Les acquisitions

4 423 monographies ont été achetées en 2010 dont 1966 par les BUFR intégrées ce qui représente près de 45 % des acquisitions. Le volume des monographies en langues étrangères est assez faible : 409 dont 320 achetées dans les BUFR intégrées et principalement en LCE.



### Le catalogue de campus et rétroconversion

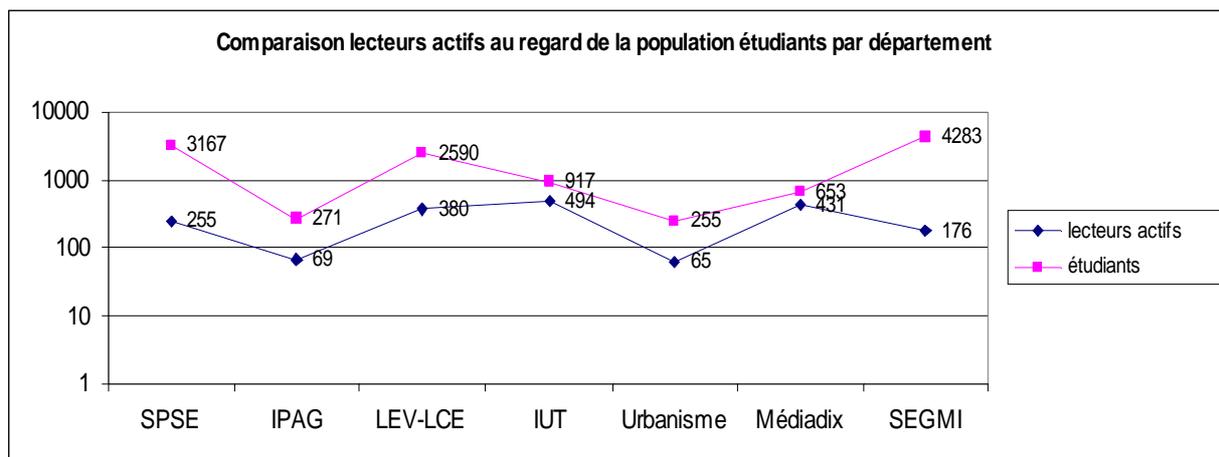
Sur une collection totale estimée à près de 137 559 exemplaires 78 395 sont signalés dans le catalogue de campus (soit 62 349 titres) ce qui représente 57 % des collections. 14 bibliothèques (15 avec CACIOPE) sur 19 cataloguent (ou ont signalé leurs collections) dans Aleph, 13 d'entre elles ont signalé l'intégralité de leurs fonds. Le fonds des BUFR de Sociologie, Lettres et Philosophie n'est toujours pas signalé. La bibliothèque d'Arts du spectacle finalisera l'inventaire de ses collections en 2011 avant d'entreprendre le traitement documentaire dans Aleph.

Durant l'année 2010 le fonds d'ouvrages de la bibliothèque L. Durrell a intégralement été signalé dans le catalogue. Le chantier de rétroconversion prévu au contrat quadriennal a repris à la BUFR de Géographie en octobre 2010. Plus de 2000 documents ont à ce jour été localisés dans le catalogue de campus et près de la moitié dans le catalogue collectif du SUDOC.

Les fonds de la BUFR SEGMI figurent également dans le catalogue de campus depuis octobre 2010. Ce travail a été réalisé par la responsable de la bibliothèque après formation par le SCD.

## La fréquentation

Les données concernant les lecteurs actifs (lecteurs ayant effectué au moins une opération de prêt) ne sont disponibles que pour les BUFR pratiquant le prêt informatisé dans Aleph. 4 bibliothèques ont informatisé leurs prêts durant l'année 2010 : LEV/LCE en janvier 2010, Urbanisme et SEGMI en octobre et l'IPAG en novembre. Les données ci dessous ne reflètent, pour Urbanisme, SEGMI et IPAG, que 2 ou 3 mois d'activités de prêt. Pour la BUFR LEV/LCE le nombre de lecteurs actifs est passé de 88 en octobre/décembre 2009 à 380 en octobre /décembre 2010.



## La collaboration BU-BUFR

Une collaboration plus étroite s'est instaurée avec les responsables de SEGMI, DSP, Histoire de l'Art, Urbanisme, Médiadix et Sociologie pour ce qui concerne les BUFR associées. Pour d'autres entités comme la bibliothèque de géographie ou celle d'histoire, les bases d'une véritable collaboration restent à mettre en œuvre. Au regard du contrat d'objectifs 2010/2011, l'un des axes prioritaires qui était le renforcement du sentiment d'appartenance à une équipe paraît en passe d'être atteint. Davantage de réunions de travail, quelques visites ou rencontres, ont permis aux responsables de mieux se connaître et d'échanger. La visite systématique des bibliothèques effectuée par la directrice a été perçue comme une marque d'intérêt pour le travail du personnel en poste. Des pratiques communes sont en train de s'instaurer mais il manque encore une formalisation concernant les contacts avec les acquéreurs de la BU. La participation au déménagement de la bibliothèque de LCE du personnel de la B.U. et la reprise en main de la bibliothèque de l'IPAG par 2 bibliothécaires de la B.U. sont autant de signes positifs qui montrent qu'il convient d'avoir une vision intégrée de la documentation de l'Université et de déployer des synergies dont l'objectif est d'améliorer le service aux usagers et de gérer les ressources de manière cohérente et rationnelle.

## V. LE PROJET DE CRÉATION D'UN LEARNING CENTRE

Lors du Conseil de la documentation du 24 juin 2010, le projet de suppression de la salle de prêt et de création d'un Learning centre avait été présenté. Ce projet n'en était alors qu'au tout début et a, depuis cette date, mûri et progressé. L'aménagement d'espaces d'apprentissage intégrés à l'environnement documentaire est apparu comme une perspective d'autant plus intéressante que, nous l'avons déjà dit, la bibliothèque avait jusqu'à cette date une organisation documentaire datée et compliquée. La suppression de la salle de prêt par redéploiement des collections et aménagement d'un Learning centre semblait pouvoir constituer une intéressante opportunité de moderniser des agencements et des services.

Le projet retenu dans le cadre de la création d'un Institut du numérique a obtenu une aide financière de 169 000 € du Conseil général des Hauts-de-Seine, aide destinée à lancer les études et à entamer la phase préparatoire. 2 chefs de projet ont été nommés, les responsables des départements des systèmes d'information et de la politique documentaire, des groupes de travail mis en place et un travail d'esquisse du projet a été mené au cours du dernier trimestre 2010 avec l'aide d'une consultante, Marie-Françoise BISBROUCK bien connue pour son expertise en matière d'aménagement et de construction de bibliothèque. A partir du mois de juin, le travail de redéploiement des collections de la salle de prêt a démarré par celles du droit et de la sociologie qui ont été fusionnées avec les collections des salles de lecture en septembre et s'est poursuivi début 2011 par le traitement des collections d'économie et des généralités.



### **La consultation des usagers**

Les usagers ont été associés à la réflexion autour du projet par divers moyens : des enquêtes ainsi que des journées portes ouvertes à la bibliothèque à destination des membres des conseils de l'Université et des enseignants chercheurs<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les enquêtes, elles furent au nombre de 2 : enquête spécifique sur les *Learning centre* auprès des moniteurs étudiants et enquête consécutive à la fusion des collections en droit. Si chacune d'entre elles a permis de mettre au jour des attentes spécifiques en fonction de l'angle d'approche de l'enquête, il n'en demeure pas moins vrai que les attentes des étudiants se focalisent majoritairement sur les demandes suivantes. Les plus importantes d'entre elles concernent : une ***ouverture plus large*** de la bibliothèque le soir

---

2. Une journée d'étude intitulée : '**Créer un Learning centre : pourquoi ? comment ?**' organisée par Médiadix a eu lieu le 26 mai 2011 à l'intention des personnels de bibliothèque, mais également des enseignants chercheurs de l'Université et en présence de l'Inspection générale des bibliothèques. Cette journée a permis de débattre des enjeux liés à la mise en place de ces nouveaux espaces.

et le week-end, *moins de bruit* dans les salles et plus *d'espaces de travail de groupes*, plus de *prises électriques* pour brancher les portables et la mise à disposition de *matériel informatique plus performant*.

### **L'identification des besoins**

L'étude menée par le groupe projet sous la houlette de Marie-Françoise BISBROUCK a dégagé les grandes options du futur Learning centre :

- aller du plus bruyant au plus calme au fur et à mesure du déplacement des usagers sur le plateau,
- créer un espace Kiosque à quotidiens et périodiques un peu généraux en face de l'entrée (éclairage particulier, fauteuils, tables basses, couleurs, attractivité du lieu de rencontre, création d'un vrai lieu de sociabilité),
- aménager à proximité de l'entrée un espace de rencontres / conférences ou présentations courtes pour 30/35 personnes,
- prévoir environ 15 000 documents imprimés dans une présentation agréable et conviviale : documents pour la promotion des langues et des cultures étrangères et sur la langue et la culture françaises pour les 15% d'étudiants étrangers inscrits à l'université ; documents outils pratiques sur la recherche d'emploi, comment rédiger un CV, trouver un stage ; documents sur l'informatique et la valorisation de l'offre électronique, la vie sociale, les métiers ; mise en valeur des documents rédigés par les enseignants et enseignants-chercheurs, etc. La collection imprimée doit être très visible,
- en ce qui concerne la vidéothèque, la réflexion a abouti à un projet de restructuration complète en vue de la mise à disposition d'un espace particulier - sorte de « premier cercle » - pour les étudiants en arts du spectacle, avec une vingtaine de places de visionnement de documents multimédias et un accès indirect aux collections mais aussi une ouverture du fonds à un public plus large qu'aujourd'hui,
- 2 salles de groupe (formation, réunions) de 30 personnes chacune ont été imaginées, pouvant être réunies en une seule à certains moments ainsi que 14 espaces de travail en groupe pour environ 5 à 6 personnes pour la préparation d'exposés ou autres,
- environ 50 places de travail classiques avec tables réparties dans la salle, un espace d'auto-formation, y compris apprentissage des logiciels de bureautique pour rédaction des thèses, une salle de travail très calme de 30 places viennent compléter ces agencements,
- l'accessibilité, l'accueil et l'intégration des personnes handicapées constituent une priorité quel que soit le handicap moteur, visuel, auditif et cognitif.

Le travail d'esquisse doit se poursuivre à compter de janvier 2011 par une étude de programmation réalisée par un programmeur de la construction. Cette étude a été pilotée par la direction du patrimoine de l'Université.

## **VI. PERSPECTIVES ET PROJETS 2011**

Une partie des projets 2011 sont d'ores et déjà en cours de réalisation puisqu'ils s'inscrivent dans le cadre de plan pluriannuel et qu'ils ont été lancés en 2010. Les projets de suppression de la salle de prêt et de création du Learning centre font partie de ceux-là : l'étude de programmation a été réalisée au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, les collections et les espaces continuent à être réorganisés en même temps que la salle de prêt se vide de ses collections. Ce Learning centre, appelé de nos vœux, doit devenir un lieu d'apprentissage et de partage des savoirs au sein de l'Université.

Une évaluation globale des services, par le biais d'une enquête Libqual+ est prévue pour le premier semestre 2011. Elle devrait orienter la politique du SCD vers les axes de progrès prioritaires attendus par les usagers et conduire à l'élaboration d'un plan d'amélioration des services. Sans attendre les résultats de cette enquête, la bibliothèque universitaire doit également accroître son amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire. Nous l'avons vu, la demande est forte et constante et il est temps de dépasser les crispations habituelles sur ce sujet en imaginant une organisation du travail qui concilie une large ouverture de la bibliothèque et des conditions de travail acceptables pour l'ensemble du personnel.

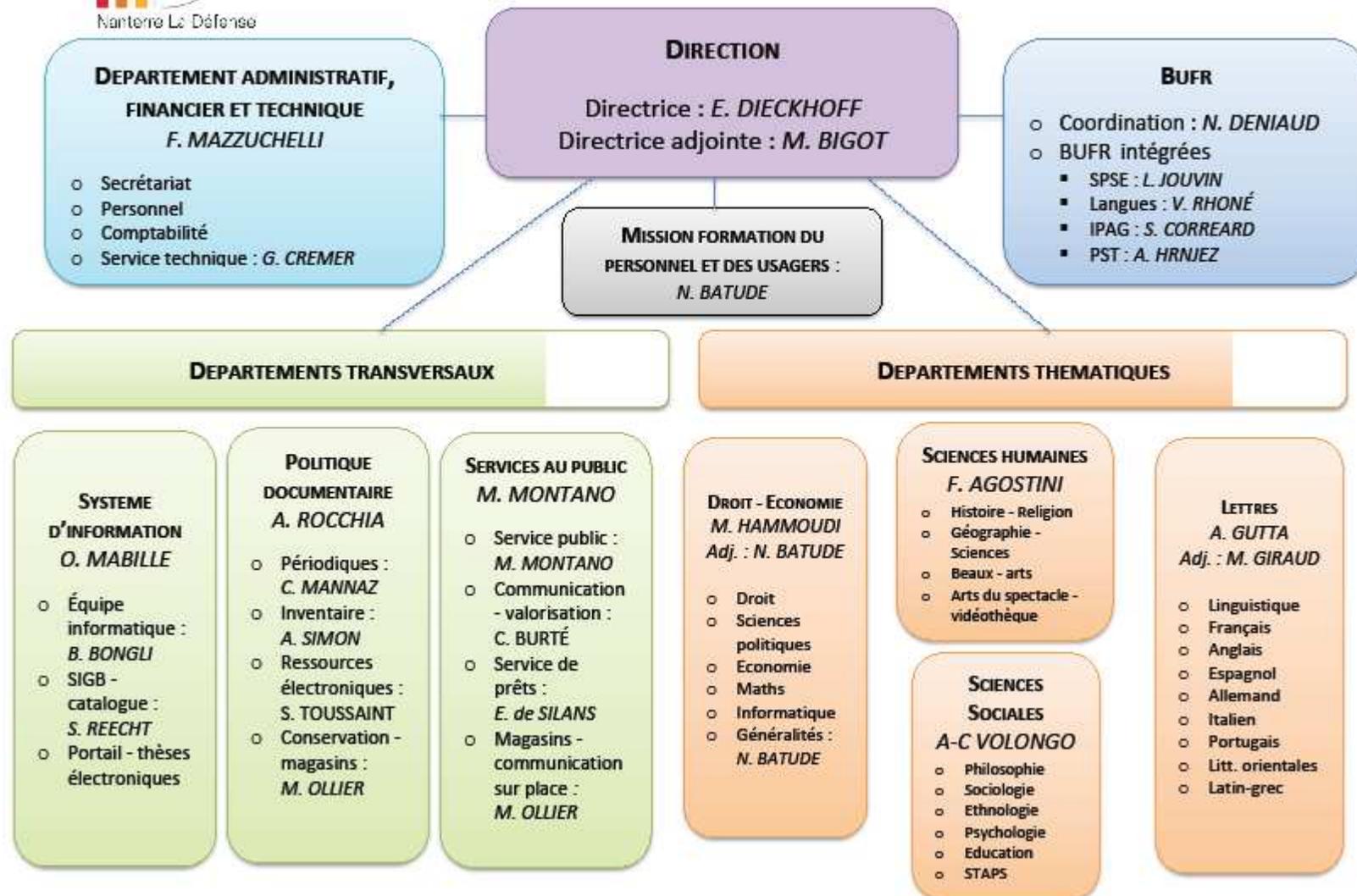
Autre secteur qui nécessite une attention particulière : celui de la formation des usagers, plus particulièrement des nouveaux étudiants. Une Université de cette importance ne peut se contenter de résultats dont nous avons parlé dans notre bilan d'activité. A l'heure du passage à la 2<sup>ème</sup> phase du plan Licence, il est urgent que le Service commun de documentation, en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'Université, améliore de manière significative son dispositif de formation à la méthodologie documentaire et concentre ses efforts, dès la rentrée 2011, pour initier plus d'étudiants à l'utilisation des ressources et services documentaires.

Dans le domaine de l'informatique documentaire, plusieurs axes de travail sont prévus : la préparation du nouveau contrat quinquennal, la poursuite de la réorganisation du département en particulier du service du catalogue et du secteur de la maintenance, la mise en place de la nouvelle version du SIGB suivie de l'ouverture du prêt en magasins et de la réflexion avec la BDIC autour de la refonte du portail documentaire, l'adaptation ou la modification du système d'accès distant aux bases de données, afin de pouvoir relier ce système à celui d'authentification unique de l'université et enfin l'ouverture du nouvel intranet associant des fonctionnalités de gestion de contenu. Un projet de valorisation des thèses est à l'étude, projet qui sera confié à un nouveau conservateur qui arrivera au sein du département au mois de juillet.

Les ressources humaines, quant à elles, doivent être gérées et organisées en fonction des objectifs stratégiques et des services à développer. Les nouvelles compétences à développer ou à consolider doivent être au centre du dispositif de formation et s'inscrire dans le plan de formation général de l'Université. Dans le même temps, le partage des compétences

au sein du personnel doit être poursuivi et renforcé. Enfin, pour une meilleure adéquation de l'organisation du travail aux nouveaux enjeux, une adaptation de l'organigramme est à l'étude et vise à décloisonner l'organisation actuelle, trop fragmentée, par la mise en place de pôles, acquisitions, référencement et traitement, pour le grand département des sciences humaines et sociales.

**ORGANISATION DU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION DE PARIS OUEST NANTERRE  
LA DÉFENSE**



## DONNÉES CHIFFRÉES

### I. LES MOYENS

#### A. LE PERSONNEL

Tableau général des emplois

	Postes budgétaires	Effectif	ETP
Conservateur général	1	1	1
Conservateurs	13	13	12,33
Bibliothécaires	5	7	5,05
Bibliothécaires adjoints spécialisés	16	17	16,56
Assistants de bibliothèque	6	8	5,86
Magasiniers	36	39	36,73
<b>TOTAL BIBLIOTHEQUES</b>	<b>77</b>	<b>85</b>	<b>77,52</b>
Ingénieur d'études	4	4	4
Techniciens	7	7	6,325
ATRF	7	8	6
<b>TOTAL ITRF</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>16,325</b>
SAENES	2	2	1,8
ADJAENES	9	11	8,947
Régisseur	1	1	1
<b>TOTAL ASU</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>11,747</b>
<b>Total toutes filières confondues</b>	<b>107</b>	<b>118</b>	<b>105,6</b>

### Bilan social

#### Répartition par âge

Age	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans
Catégorie A	2	7	4	9	4
Catégorie B	2	13	4	12	1
Catégorie C	4	13	20	18	5

<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>39</b>	<b>10</b>
% 2010	6,78%	27,97%	23,73%	33,05%	8,47%
% 2009	5,50 %	28 %	23 %	37 %	6.5 %

#### Répartition par sexe

Sexe	Hommes	Femmes
Catégorie A	6	20
Catégorie B	3	29
Catégorie C	22	38
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>87</b>
Pourcentage 2010	26,27%	73,73%
<i>Pourcentage 2009</i>	26 %	74 %

#### Répartition par niveau d'études

Diplôme	< Bac	Bac	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5
Catégorie A	0	3	0	2	7	14
Catégorie B	5	7	4	7	6	3
Catégorie C	35	13	5	5	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>19</b>
%	34%	19%	8%	12%	11%	16%

#### Ancienneté au SCD

Arrivée au SCD	< 2 ans	2 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 20 ans	> 20 ans
Catégorie A	11	8	4	1	1	2
Catégorie B	9	5	9	4	2	2
Catégorie C	12	6	19	13	7	3
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>7</b>

% 2010	27%	16%	27%	15%	8%	6%
% 2009	16 %	15 %	30 %	24 %	8 %	7 %

## FORMATION

### Agents formés par rapport au nombre total d'agents de la catégorie

	Personnel Bibliothèque BU	Personnel BUFR	Autre personnel BU	TOTAL
Catégorie A	21/21	0/5	2/3	<b>23/29</b>
Catégorie B	19/25	3/6	2/5	<b>24/36</b>
Catégorie C	24/37	3/3	5/15	<b>32/54</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64/83</b>	<b>6/14</b>	<b>9/23</b>	<b>79/118</b>
% 2010	77 %	43 %	39 %	<b>67 %</b>
% 2009	32 %	50 %	52 %	39 %

### Statistiques par domaine de formation et catégorie

Domaine	A	B	C	Total	Nombre jours
Accueil des publics	12	17	18	47	94
Informatique documentaire	2	6	2	10	29
Recherche documentaire	4			4	7
Politique documentaire	4	2		6	16
Application de gestion	7	1	7	15	39
Management	3	2		5	14
Organisation interne		1	3	4	14
Bureautique	1	2		3	8
Catalogage, indexation		5	1	6	20
Administration	2	2	5	9	14,5
Préparation concours	2	5	11	18	133,5
Cycle perfectionnement	2			2	65
Préparation C2I	2			2	11
Congrès, journées d'étude	17	9	1	27	25,5
Sauveteur - secourisme		1		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>53</b>	<b>48</b>	<b>159</b>	<b>491,5</b>

## EMPLOI ETUDIANT

### Répartition par service de l'utilisation des heures de monitorat

Services	2010	Dont subvention RIF
ACCUEIL GENERAL	4 329,89	1 727,23
DROIT	1 054,13	895,63
VIDEO	1 729,85	0,00
ECO	150,33	0,00
MEDIADIX	693,70	345,05
<b>Total monitorat BU</b>	<b>7 957,90</b>	<b>2 967,91</b>
LCE	1 368,49	404,89
SPSE	1 832,15	408,95
IUT	1 671,88	508,35
IPAG	161,42	0,00
<b>Total BUFR</b>	<b>5 033,94</b>	<b>1 322,19</b>
<b>Total monitorat SCD</b>	<b>12 992</b>	<b>4 290</b>
ETP	8,12	

### Emploi des tuteurs documentaires

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Heures de tutorat</b>	1262	1232	814	605	1076	1504
<b>Nombre d'étudiants formés</b>	-	-	2381	2817	3077	2097
<b>Nombre de séances organisées</b>	-	-	229	202	171	149
<b>Nombre d'heures consacrées</b>	-	-	495	564	479	447

## B. LE BUDGET

### Recettes 2005-2010

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Subventions MESR fléchées	1 188 824	1 073 464	1 061 344	1 051 191	1 178 191	1 068 191
Droits de la bibliothèque	517 887	523 519	531 976	520 773	499 440	549 041
Subventions CNL	0	24 000	24 000	24 000	2 930	0
Subvention Région Ile-de-France	0	0	0	9 284	49 482	23 302
Subvention CNASEA	28 446	20 722	23 884	29 185	19 841	2 994
Compensation boursière	0	63 926	64 584	64 584	0	0
UPON (entretien du bâtiment, projets spécifiques)	213 590	213 330	79 000	44 000	44 000	57 200
Reversements par les composantes	0	0	105 922	105 092	103 511	104 462
Recettes propres	33 368	53 863	34 391	36 841	43 663	44 034
Autres recettes	966	11 857	2 295	2 807	2 306	2 804
<b>Total</b>	<b>1 983 081</b>	<b>1 984 681</b>	<b>1 927 396</b>	<b>1 887 757</b>	<b>1 943 364</b>	<b>1 852 029</b>
Reports	31 000	91 760	291 000	190 915	310 627	323 937

### Dépenses 2005-2010

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Personnel	205 084	253 415	218 699	196 841	253 732	216 289
Documentation	1 032 602	1 152 767	1 215 266	1 255 261	1 147 980	1 102 697
Conservation	136833	133 308	109 396	94 374	99 051	91 461
Informatique	162975	174231	293949	194 492	213 611	159 320

Mobilier et équipement	93 163	50 092	46 194	42 145	66 961	121 503
Gestion (logistique, fournitures, reprographie, maintenance hors informatique, divers)	156667	154 053	121 602	95 955	92787	113 025
Travaux entretien du bâtiment	106 839	109 739	63 507	36 054	33 856	43 809
Formation professionnelle	6408	5706	17 117	9 958	7 502	13 422
Remboursement de droits d'étudiants	42 952	33 100	30 346	48 234	25 734	-
<b>Total</b>	<b>1 943 523</b>	<b>2 066 411</b>	<b>2 116 076</b>	<b>1 973 314</b>	<b>1 941 214</b>	<b>1 861 526</b>

### Répartition des dépenses documentaires

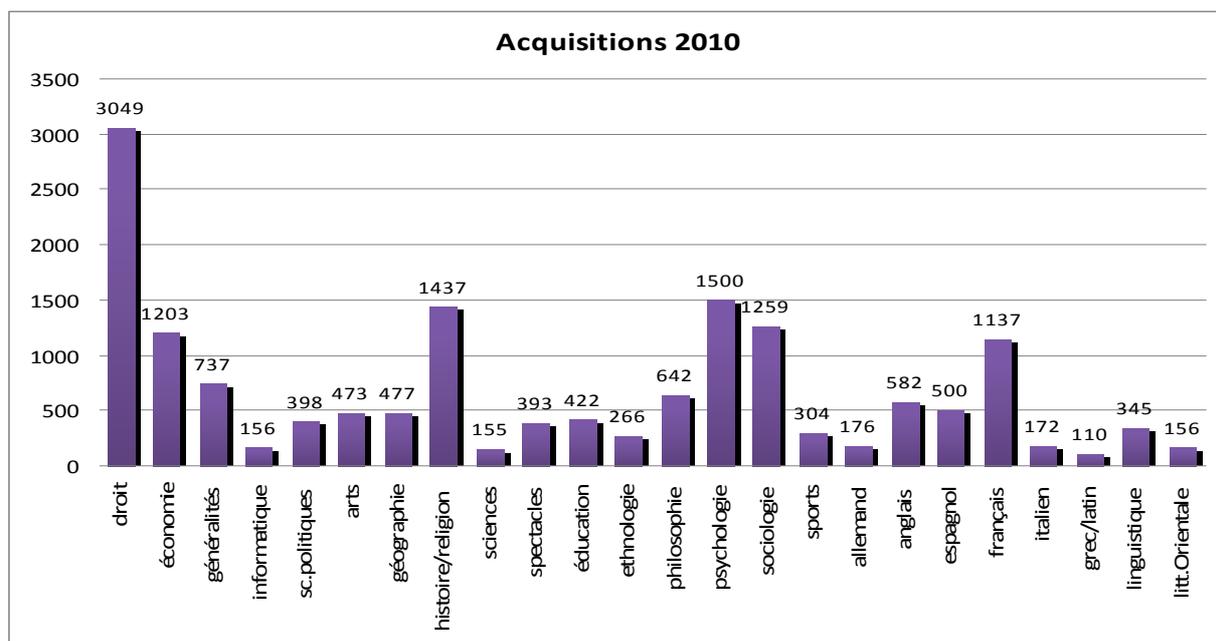
Années	Monographies	Périodiques	Ressources électroniques	Autres	Total
2004	564 128	336 102	173 853	7 614	<b>1 081 697</b>
2005	541 158	239 057	250 340	6 922	<b>1 037 477</b>
2006	496 939	368 898	271 875	15 275	<b>1 152 987</b>
2007	534 008	386 743	276 764	18 006	<b>1 215 521</b>
2008	459 298	333 597	439 446	22 922	<b>1 255 263</b>
2009	459 298	344 368	295 786	0	<b>1 147 979</b>
2010	471343	316 425	299 159	15770	<b>1 102 697</b>

### Coût des périodiques par discipline en 2010

<b>Domaine</b>	<b>Français</b>	<b>Etranger</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
DROIT	48 834,74	31 775,78	80 610,52	24 %
ECONOMIE	7 958,63	80 213,29	88 171,92	26,73 %
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	23 839,52	66 153,91	89 993,43	27,28 %
GENERALITES	9 290,45	12 624,23	21 914,68	6,64 %
SCIENCE PURES	3 629,99	7 067,62	10 697,61	3,24 %
LITTERATURE LINGUISTIQUE	8 103,65	30 325,46	38 429,11	11,65 %
<b>TOTAL</b>	<b>101 656,98</b>	<b>228 160,29</b>	<b>329 817,27</b>	

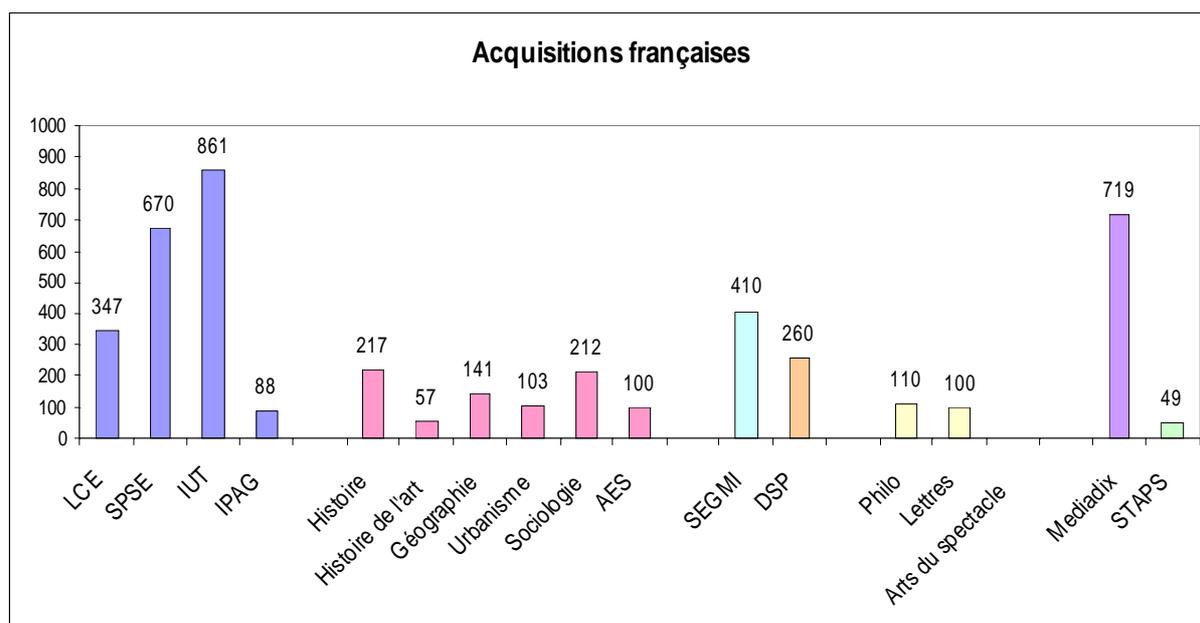
## II. LES COLLECTIONS

### Pour la bibliothèque universitaire



ACQUISITIONS 2010	Disciplines	Nombre de titres	Nombre d'exemplaires
<b>Droit/Economie Sc politique Généralités</b>	Droit	1296	3049
	Sc. politiques	305	398
	Sc. économiques	709	1203
	Généralités	586	737
	Informatique-maths	154	156
<b>Lettres</b>	Allemand	85	85
	Anglais	457	582
	Espagnol/portugais	362	500
	Français/littérature	1045	1137
	Italien	147	172
	Latin /grec	90	110
	Linguistique	316	345
	Litt orientales	130	156
<b>Sciences humaines et sociales</b>	Histoire, religion	1323	1437
	Beaux-arts	473	473
	Géographie	401	477
	Sciences, techniques	152	155
	Arts du spectacle	377	393
	Education	397	422
	Ethnologie	212	266
	Philosophie	567	642
	Psychologie	1091	1500
	Sociologie	1056	1259
	Sports	210	304

## Pour les BUFR



## Consultation des bases de données en 2010

TITRE	Sessions consultations	Requêtes/recherches	Documents consultés/visualisés
Academic Search Premier	166 888	189 668	502 182
Année philologique	184		
Bibliothèque des lettres	218	2 025	1 801
Brepolis Latin full text	716		
Brepolis Medieval bibliographies	69		
Brepolis encyclopaedias online	76		
Britannica en ligne			
Business Source Complete	150 586	169 197	768 378
Cairn			63 075
CD Rap	11 691		
Contemporary Authors	60	75	
Daloz	79 856	272 719	13 359
Delphes	155		
Doctrinal	9 940		
Econlit full text	144 023	157 104	53 328
Electre		37 024	
Encyclopaedi universalis en ligne			
Encyclopedie de l'Etat du monde	584		
Eric	72 531	87 391	
Francis (Ebsco)	82 878	102 525	
Frantext			
Geobase	126 761	126 718	

Global Books in Print	324	1 766	873
Globus Infografik			
IBSS (CSA)	18 083	27 014	
JSTOR			24 351
Kompass France	619	1 760	6 614
Lamyline	19 266		45 532
Literature Online	300	621	389
LexisNexis Jurisclasseur	147 712	223 681	116 261
Lextenso			42 689
Medline	4 091	22 294	
MLA International bibliography (Ebsco)	148 089	159 601	
Net Permanent	4 626		32 405
Oxford English Dictionary	1 198	4 485	4 296
Philosopher's Index (Ebsco)	146 153	157 628	492
PsycARTICLES (Ebsco)	153 717	185 874	850 367
Psychology & Behavioral Sciences Collection	150 346	172 666	265 521
PsycINFO (Ebsco)	155 879	195 823	
Science Direct	176 099	190 302	54 224
SocINDEX with full Text	150 738	165 269	140 459
SourceOCDE			
SportDiscus full text (version Ebsco)	144 298	157 995	257 854
Swetswise		51 543	418
Techniques de l'Ingénieur		2 483	10 439
Westlaw			8 017
<b>TOTAL</b>	<b>2 268 754</b>	<b>2 865 251</b>	<b>3 263 324</b>

### Nombre de documents téléchargés

Bases concernées	2008	2009	2010
<b>CAIRN</b>	<b>30 713</b>	<b>45 364</b>	<b>63 075</b>
<b>SCIENCE DIRECT</b>	<b>44 289</b>	<b>50 774</b>	<b>54 224</b>
<b>LAMYLINE</b>	<b>24 449</b>	<b>26 400</b>	<b>45 532</b>

**Coût de 3 bases et coût par article téléchargé**

<b>BASES</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>CAIRN</b>			
- Coût de la base	12 362 €	19 434 €	21 650 €
- Nombre de documents téléchargés	30 713	45 364	63 075
- Coût d'un document	0,40 €	0,42 €	0,34 €
<b>SCIENCE DIRECT</b>			
- Coût de la base	43 762 €	50 980 €	50 721 €
- Nombre de documents téléchargés	44 289	50 774	50 774
- Coût d'un document	0,98 €	1 €	0,93 €
<b>LAMYLINE</b>			
- Coût de la base	9 558 €	9 717 €	9 717 €
- Nombre de documents téléchargés	24 449	26 400	45 532
- Coût d'un document	0,39 €	0,36 €	0,21 €

# CHIFFRES CLES

## RESSOURCES FINANCIERES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2006	2007	2008	2009	2010
Documentation	1 152 767 €	1 215 266 €	1 255 261 €	1 147 980 €	1 102 697 €
Personnel sur ressources propres	253 415 €	218 699 €	196 841 €	253 732 €	216 289 €

## RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL (en ETP <sup>3</sup> )	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèque	68,38	67,84	65,36	66,56	70,08
ITRF	10,6	12	12	10,83	14,17
ASU	12,4	12,4	12,4	10,6	11,7
Contractuels	18	18,6	15,8	18,72	18,63

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES IMPRIMEES – Croissance annuelle

	2006	2007	2008	2009	2010
Ouvrages	18 001	8 345	15 656	17 650	16 049
Périodiques vivants	1792	1755	1613	1423	1407
Thèses déposées	201	208	195	101	90

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES ELECTRONIQUES

<sup>3</sup> ETP : équivalent temps plein

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Bases de données payantes</b>	51	48	54	46	43
<b>Périodiques</b>	11 675	21 716	40 000	42 925	44 625
<b>Thèses déposées par an</b>	-	-	11	97	141

## UTILISATION DES SERVICES

FREQUENTATION	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Entrées</b>	690 705	684 386	743 308	764 306	776 850
<b>Consultation sur place</b>	47 990	37 370	27 824	16 760	16 679

PRETS	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Nombre de prêts</b>	182 061	181 493	173 522	181 614	184 943
<b>PEB (demandes émises)</b>	485	342	309	290	418
<b>PEB (demandes reçues)</b>	1866	1854	1586	1447	1607
<b>PEE<sup>4</sup></b>	-	-	-	137	176

<sup>4</sup> Prêt aux étudiants empêchés.

<b>FORMATION</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Nombre de sessions en Licence</b>	165	201	175	147	134
<b>Master/Doctorat</b>	23	28	27	24	15
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>229</b>	<b>202</b>	<b>171</b>	<b>149</b>
<b>Nombre de participants en L</b>	2510	2118	2493	2624	1887
<b>Master/Doctorat</b>	220	263	324	453	210
<b>Total</b>	<b>2730</b>	<b>2381</b>	<b>2817</b>	<b>3077</b>	<b>2097</b>
<b>Nombre d'heures en Licence</b>	280	226	276	271	220
<b>Master/Doctorat</b>	90	93	134	85	79
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>319</b>	<b>410</b>	<b>356</b>	<b>299</b>

# TABLE DES MATIÈRES

Quelques faits marquants en 2010	p. 3
I. LES MOYENS	p. 4
A. Les ressources humaines	p. 4
1. Le personnel titulaire	p. 4
2. Le personnel contractuel	p. 6
B. Le budget	p. 8
1. Les recettes	p. 8
2. Les dépenses	p. 8
C. L'infrastructure	p. 10
1. Bâtiments et locaux	p. 10
2. Infrastructure informatique	p. 11
II. L'OFFRE DOCUMENTAIRE	p. 13
A. Les collections imprimées	p. 13
B. L'audiovisuel et la documentation électronique	p. 13
C. L'enrichissement des collections en 2010	p. 14
D. La conservation du fonds	p. 15
E. Le desherbage des collections	p. 15
III. LES SERVICES AUX PUBLICS	p. 17
A. La fréquentation	p. 17
B. Le prêt et la communication	p. 19
C. L'accueil et la formation des usagers	p. 20
D. L'animation culturelle	p. 21
IV. LE RESEAU DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITE	p. 23
A. La situation générale	p. 23
B. Les activités en 2010	p. 25
V. LE PROJET DE CREATION D'UN LEARNING CENTRE	p. 27
VI. PERSPECTIVES ET PROJETS EN 2011	p. 29
Organigramme	p. 31
Données chiffrées	p. 32
Chiffres clés	p. 44